

Extrait du ACADÉMIE DE LYON

<http://www22.ac-lyon.fr/enseigne/sbssa/spip.php?article589>

Cap pâtissier co-animation et repères pour la formation

- Enseignements généraux - Sciences appliquées en alimentation et en hôtellerie-restauration - Organisation pédagogique -

Date de mise en ligne : jeudi 28 février 2013

Copyright © ACADÉMIE DE LYON - Tous droits réservés

Dans le repère de la formation CAP pâtissier, réalisé sous couvert de Monsieur recteur général Christian PETITCOLAS, le professeur de sciences appliquées doit intervenir dans l'enseignement des ateliers expérimentaux, en pratique professionnelle à raison de 30 minutes par séance.

Il s'agit d'une co-animation avec l'enseignant de pratique professionnelle.

Ces séances s'organisent sur une durée de deux heures consécutives, tous les 15 jours. Elles doivent être détachées de toute obligation de production et ne doivent pas être contiguës aux séances de TP et technologie.